

VILLE DE MONTBARD
B.P. 90
21506 MONTBARD CEDEX
Tél. 03.80.92.01.34

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 11 DECEMBRE 2025**

Le Conseil Municipal de la Commune de Montbard, dûment convoqué le 5 décembre 2025 par le Maire, Laurence PORTE, s'est réuni le 11 décembre 2025 en salle du Conseil à l'Hôtel-de-Ville.

Présents : Laurence PORTE, Aurélio RIBEIRO, Danielle MATHIOT, Abdaka SIRAT, Maryse NADALIN, Martial VINCENT, Valérie MONTAGNE, Marc GALZENATI, Sandra VAUTRAIN, Bernard NICOLAS, Brigitte FOGLIA, Dominique ALAINÉ, Béatrice QUILLOUX, Francisca BARREIRA, Mireille POIRROTTE, Béatrice PARISOT, Joël GRAPIN, Céline AUBLIN, Patricia PARISSE, Sylvie GOYARD, Bruno DIANO.

Excusés ayant donné pouvoir : Jordan LE CARO à Maryse NADALIN, Fabien DEBENATH à Martial VINCENT, Thierry MOUGEOT à Valérie MONTAGNE, Jean-Pierre RIFLER à Laurence PORTE, Ahmed KELATI à Sylvie GOYARD

Absents : Aurore LAPLANCHE, Magalie RAEVENS, Maryline DECOURSIERE

2025.88 – Végétalisation de la cour des écoles Cousteau et Joliot-Curie : validation du plan de financement et demandes de subventions

Rapporteur : Madame le Maire

Considérant que ce projet, inscrit dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain », consiste à désimperméabiliser et à végétaliser la cour des écoles maternelle Cousteau et primaire Joliot-Curie, situées sur la commune de Montbard.

Considérant que la maîtrise d'œuvre a été confiée à l'association Pirouette Cacahuète et à la société BAFU.

Considérant que cette opération vise à améliorer le confort thermique et l'ombrage des espaces et que sa maquette a été co-construite avec les enfants, les parents et les enseignants.

Considérant que chaque aménagement a été pensé pour répondre aux besoins des enfants en termes de développement sensoriel et de motricité ainsi que pour la découverte de la biodiversité (voir plan joint à la présente délibération).

Considérant que les travaux de terrassement sont prévus pendant les vacances scolaires de l'été 2026 ainsi que l'implantation des jeux et des différents aménagements (cabanes, bancs...).

Considérant que les plantations des arbres se feront à l'automne 2026, Pirouette Cacahuète mettra en place avec les enfants, les enseignants et les parents, des chantiers participatifs pour la plantation des arbustes et des herbacées.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- approuve le projet d'un coût total de **357 772.40 HT**

- approuve le plan de financement prévisionnel comme suit :

DEPENSES HT		RECETTES	
Terrassement	138 102.10€	ETAT (DSIL/FOND VERT) 40.87%	146 217.92€
Voirie	81 613.30€		
Eau pluviale	32 008.20€	Région Bourgogne-Franche –Comté 22.36%	80 000€
Eclairage - Electricité	2 444.10€		
Divers	2 120.00€	Département de la Côte- d'Or 16.77%	60 000€
Espaces verts	36 060.70€		
Investigation complémentaire pour détection de réseau	2 060.00€	Ville de Montbard 20%	71 554.48€
Jeux et mobilier	63 364.00€		
TOTAL	357 772.40€	TOTAL	357 772.40€

- **sollicite** auprès de l'Etat une subvention de 146 217.92€ (soit 40.87% du coût total) dans le cadre du dispositif Fond Vert ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local au titre de l'année 2026
- **sollicite** auprès du Département de Côte-d'Or une subvention de 60 000€ (soit 16.77% du coût total) dans le cadre du dispositif « Patrimoine Communal » au titre de l'année 2026.
- **sollicite** auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté, via le PETR Auxois-Morvan, une subvention de 80 000€ (soit 22.36% du coût total) au titre du Contrat de Territoires 2022-2028 – Territoires en Action
- **autorise** Madame le Maire à solliciter d'autres financeurs, le cas échéant et à actualiser le plan de financement en conséquence
- **sollicite** les Autorisations de Commencement de Travaux auprès des financeurs, le cas échéant